

Compte-rendu des :

3^{èmes} journées nationales des Observatoires,
Toulouse,
20 et 21/11/2006

***LE ROLE DES OBSERVATOIRES DANS LE NOUVEAU CONTEXTE
D'EVALUATION DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET DE
PROFESSIONNALISATION DES CURSUS***

Programme :

Lundi 20 novembre 2006

15 h 30 :

Ouverture de la rencontre par B. Sire, 1^{er} Vice-Président de l'UT1

16 h h :

Le portail étudiant du ministère et l'application IPSES

F. Nicol, chef du bureau DEPP C5.

17 h h:

La DGES et les observatoires

D. Roux, chef du Bureau de l'orientation et de l'insertion professionnelle :

Mardi 21 novembre 2006

9 h 30 :

Ateliers sur le rôle des observatoires dans le nouveau contexte d'évaluation de l'insertion professionnelle et professionnalisation des cursus.

atelier 1 : **les enquêtes d'insertion professionnelle** : quelle mesure et quelle diffusion des résultats ?

Y. Lelong (Rouen) / S. Bertolino (Lille 3)

atelier 2 : **les conditions de vie des étudiants et la réussite universitaire.**

G. Houzel (OVE national)

atelier 3 : **les nouveaux parcours d'orientation et l'aide à l'insertion.**

JL. Hermen (UT1)

15 h 45 :

L'Extranet des Observatoires :

- bilan et gestion future

S. Dos Santos (ORFS Caen)

- création du portail des observatoires : éventuelle décision et mise en oeuvre

JM. Nicolas (ORFS Caen)

17 h :

Conclusions et perspectives

Lundi 15h 30

Ouverture de la rencontre

La conférence débute par un rapide discours de Bruno Sire, premier vice président de l'Université de Toulouse 1, chargé des relations avec les milieux professionnels. Il expose, tout d'abord, un bref historique de l'université de Toulouse 1.

L'extension de l'Université aux disciplines économiques et de gestion a supposé la création d'un observatoire visant à évaluer le taux d'insertion des étudiants.

La réforme LMD a pour objectif d'orienter au mieux les étudiants dans l'objectif d'une meilleure insertion professionnelle. Dès lors, elle conditionne la réalisation d'un projet professionnel au sein duquel l'OVE de Toulouse 1 serait un pôle d'information majeur par la mise en place d'un portfolio mettant en relief les parcours.

Après le départ de M. B. Sire, Jean-Louis Hermen prend la parole et présente l'OVE de Toulouse 1. Cet observatoire a été créé dans un souci d'aide à la décision interne et de diffusion d'informations relatives aux deux pôles de recherche « Vie Scolaire » et « Pôle Insertion ». En ce sens, ce service établit des projets d'établissement, des évaluations et des perspectives de stratégies.

Il fut également à l'origine de la création d'une nouvelle méthodologie d'analyse statistique, modifiant celle du CEREQ jugée trop statique, en réalisant des études dans une durée longitudinale.

Les sollicitations de la LOLF devraient renforcer le rôle de l'OVE. A Toulouse 1, l'OVE est au cœur du contrat quadriennal.

Lundi 16h

Le portail étudiant du ministère et l'application IPSES

F. Nicol, chef du bureau DEPP C5.

Présentation

F. Nicol rappelle tout d'abord les échanges de mails qui ont lancé le débat sur IPSES et son premier contact avec le GTES à Besançon, enfin la création du groupe de suivi IPSES. Il y a eu une trentaine de candidatures à la participation au suivi d'IPSES : il est question d'élargir la concertation en créant un comité plus nombreux avec tous ces candidats auxquels s'ajouteront des partenaires : représentants de la DGES, des SCUIO...

IPSES est d'abord un processus ministériel conçu dans une précipitation qui est la conséquence de l'implication du cabinet du ministre pour afficher les informations sur l'insertion dans le portail étudiant. La DEP C5 est maître d'ouvrage sur cette opération. Les données proviendraient de plusieurs sources : enquêtes nationales BTS, DUT, Grandes écoles, universités, SCUIO..

L'objectif est de donner une plus grande visibilité aux formations de l'enseignement supérieur en améliorant l'accès à l'information sur les débouchés professionnels. Cette démarche s'inscrit dans l'essor du droit d'accès à l'information administrative. Il s'agit de publier pour prévenir les demandes.

Les principes adoptés par le dispositif IPSES sont :

- décentralisation du choix : les OVE sont les seuls acteurs de diffusion des informations sur le portail
- sélectivité (donner les indicateurs principaux)
- responsabilité des acteurs locaux
- interactivité (liens hypertexte vers des sites locaux)

Selon Fabrice Nicol, le projet IPSES n'est pas un pilotage centralisé des statistiques sur l'insertion, ni une remise en cause de l'autonomie des établissements, ni un outil d'évaluation des diplômés.

Les objectifs réels sont une harmonisation méthodologique avec les outils internet ; la liberté de choix et une politique partenariale ; l'inscription de la démarche dans la contractualisation (notamment pour les doctorats).

Le prototype a été élaboré avec 5 universités pilotes. Un problème s'est posé avec le changement de système consécutif au LMD, qui s'est traduit par la disparition de certains diplômes. Pour corriger ce point, IPSES va mettre en œuvre un concept de formation « prédécesseur-successeur ».

Cependant le projet IPSES comporte plusieurs lacunes :

- La comparabilité des statistiques est inégale
- Trop de différences méthodologiques
- Hétérogénéité des contextes
- Pression exercée sur les OVE (Volonté de création d'une charte IPSES)

A partir de décembre, la démarche IPSES devrait s'orienter vers le recueil de données d'effectifs, à partir desquels la DEP calculera des ratios (si l'effectif est inférieur à 25-30, il n'y aura pas d'affichage de taux). IPSES 1 devrait céder la place à IPSES 2, qui sera évalué au printemps.

D'ici là, il est question de promouvoir une démarche partenariale, notamment en élaborant des éléments de démarche qualité pour augmenter la crédibilité du dispositif, et en évaluant les coûts d'une bonne enquête d'insertion.

Restent en étude l'affichage d'une information semi agrégée et le problème de l'arborescence du site.

Débat

Il est demandé si IPSES sera associé à la rénovation du module de l'AMUE qui traite des suivis de cohorte pour les parcours d'étude. Il est répondu qu'IPSES est limité aux suivis d'insertion.

Il est demandé pourquoi il n'a pas été choisi de n'afficher que des effectifs (à partir de M les formations ont généralement un petit effectif). Il est répondu que les réponses en taux faisaient partie de la commande ministérielle.

Des réflexions générales sont faites sur la démarche IPSES, soit pour dire que certains observatoires se sentent dépossédés d'une partie de leur travail, soit pour constater que la présentation faite ce jour d'un dispositif au service des observatoires ne correspond en rien à l'impression qu'ils avaient jusqu'à présent d'IPSES.

Un participant s'étonne de la publication de données sur les licences pro directement par le ministère alors que ces données n'ont pas été publiées et alors que les données d'IPSES sont différentes de celles communiquées en local. M. Roux confirme que les résultats de l'enquête licence pro ont été mis en place unilatéralement par sa direction. Les résultats de 2003 n'ont pas été calés, faute de temps. Il est possible d'ajouter des commentaires.

Il est demandé comment il faut procéder lorsque l'on constate de mauvais intitulés de formation : il faut s'adresser à la DEP C1.

On ne peut établir des comparaisons entre les Universités, en effet les résultats sont spécifiques à l'environnement socio-économique de la région. La vocation statistique d'IPSES comporte de nombreuses erreurs méthodologiques relatives à une ignorance de la réalité locale. « *On ne peut additionner du micro pour avoir du macro.* » souligne Jean-Louis Hermen. « *Le contexte universitaire est particulier pour chaque région, et demande des enquêtes spécifiques avec des méthodes singulières. Le cadre national nécessite une autre méthode et d'autres enquêtes. Le portail est peu clair sur ces précautions, il a un rôle hybride.* » souligne Alain Frickey.

Il est relevé que les observatoires sont généralement au service du projet d'établissement. Il y a parfois une contradiction entre l'échelon territorial et l'échelon national. Les deux niveaux peuvent obéir à des logiques non compatibles. Par ailleurs les observatoires eux-mêmes ont peu de moyens.

Lundi 17h

La DGES et les observatoires

D. Roux, chef du Bureau de l'orientation et de l'insertion professionnelle :

L'observation (y compris vie étudiante) intervient dans la contractualisation et l'évaluation et constitue un élément fort du processus d'habilitation des formations. Les dernières mesures du ministère visent à proposer des procédures d'orientation active et des plates-formes d'insertion professionnelle. Pour le ministère, les observatoires sont au cœur du dispositif.

Un participant souligne les différences entre les suivis d'insertion effectués par les responsables de formation et les suivis du type observatoire.

Un autre participant se réjouit d'avoir devant lui les deux directeurs concernés car il a l'impression qu'il existe certains malentendus ou certaines méconnaissances entre ces deux directions.

On relève également que l'aspect participatif est bien éloigné des processus d'enquêtes nationales, et que chacun se demande si les Master ne vont pas faire l'objet d'une nouvelles enquête nationale parachutée par le ministère.

Un débat s'engage sur le positionnement des observatoires entre tutelle et « direction » locale. Les observatoires, dans les enquêtes nationales, sont utilisés comme des outils d'évaluation des établissements par la tutelle, alors qu'ils sont avant tout au service de la gouvernance de leurs établissements.

F. Nicol se réjouit que ce type de problème soit ainsi reformulé et invite les participants à faire des contributions écrites qui seront transmises au ministre et aux présidents d'université.

Certains participants trouvent étrange l'appel à la confiance fait par M.Nicol alors même qu'il précise qu'« IPSES » se réserve de calculer les pourcentages.

La rubrique « évaluation de la réussite » du portail étudiant mériterait une concertation pour en définir les critères. Le problème principal des observatoires est le taux de réponse : ce n'est qu'en agissant ensemble, avec un appui du ministère et des présidents d'université, que l'on pourra obtenir une sensibilisation des étudiants en formation au fait qu'ils doivent participer aux enquêtes d'insertion une fois diplômés.

L'insertion des cursus de formation continue pose des problèmes spécifiques car ils sont très sensibles à des cycles d'évolution locaux.

Mardi 9h30

Ateliers sur le rôle des observatoires dans le nouveau contexte d'évaluation de l'insertion professionnelle et professionnalisation des cursus.

Atelier n°1 :

les enquêtes d'insertion professionnelle : quelle mesure et quelle diffusion des résultats

animateurs : Yannick Le Long / Stéphane Bertolino

Dans un premier temps, le questionnaire envoyé aux 70 observatoires repérés dans nos fichiers a été présenté et commenté par Stéphane Bertolino¹ et la question ouverte (Q24) « avez-vous des questionnements, remarques ou suggestions ? » renseignée par une douzaine d'observatoires a été commentée par Yannick Le Long.

1. Quelques remarques d'entrée sur l'analyse des réponses :

Une grande hétérogénéité des pratiques, vraisemblablement liée à la diversité des structures² d'études avec un forte demande d'harmonisation des questionnaires, des études (choix des populations, délais d'interrogation), des définitions communes (ex : formation initiale/post initiale, poursuite d'études, 1^{er} emploi, etc.) des modèles communs d'analyse (restrictions, indicateurs...).

Une demande de cohérence méthodologique allant jusqu'à des ateliers ou journées de formation et de réflexion.

Une réelle difficulté de répondre à la fois aux besoins du National (DEPP, DGES...sur les enquêtes nationales et les indicateurs) et aux demandes du local (formations, établissement, indicateurs contrat/LOLF, insertion..)

Un manque de personnel : s'il n'a pas été refait le point sur les structures (et peut-être qu'il serait nécessaire de refaire un tour d'horizon des structures), elles sont en général réduites à la portion congrue d'autant que les missions des OVEs ne se réduisent pas qu'à la seule problématique de l'insertion professionnelle des étudiants et que selon la taille de l'établissement les enquêtes sont plus ou moins lourdes à gérer.

Une forte interrogation sur l'avenir des Observatoires : pour les plus récents ou encore en construction, des questions de positionnement dans l'institution ou de tâches à mener, pour tous, des inquiétudes sur une instrumentalisation possible des OVEs sur les études présentes ou à venir.

¹ Cette présentation sous forme de Powerpoint est consultable et téléchargeable sur l'Extranet des Oves

² Diversité des structures au niveau des positionnements institutionnels (Présidence, SUIO, Cellule pilotage etc.), des moyens humains (1 à 5 personnes selon les cas) et financiers, voire au niveau des missions.

2. Dans un second temps, au cours de la discussion qui a suivi, les points suivants ont été rapidement abordés :

a) Sur un plan méthodologique, concernant les enquêtes, il y a nécessité de réfléchir :

- Au recul nécessaire pour enquêter et si possible à une harmonisation dans le cadre du LMD 18, 24, 30, 36 mois. Ont été aussi évoqués le problème de cumul des promotions (souvent nécessaires quand les effectifs sont faibles), des calendriers, des répertoire d'emplois qui apportent une dimension qualitative nécessaire à la compréhension du processus d'insertion et que nous sommes les seuls à pouvoir fournir...

- A l'articulation du groupe de travail des observatoires avec le GTES. Celui-ci comporte une part importante de membres issus des observatoires, sur une vingtaine de membres. Il va produire l'an prochain un document sur la mobilité étudiante.

Le CEREQ a proposé d'offrir une formation à la méthodologie pour donner des pistes, un cadrage à tous et apporter une démarche aux membres de la future association.

- Aux méthodologies de collectes des données en général et à celui des enquêtes en ligne en particulier. Ces dernières émergent peu à peu au local comme au national mais les résultats sont très inégaux selon les formations (12 à 35% de réponses).

- Les taux de réponse qui ne sont pas toujours satisfaisants et qui selon l'avis du plus grand nombre tendent à diminuer au fil des années du fait sans doute de la multiplication des enquêtes auxquelles doivent répondre les étudiants (insertion, évaluation, etc...). Pour certains établissements ou certaines formations, les taux de réponse sont très souvent inférieurs à 50%. Peut-on alors parler de significativité des enquêtes ? Il faut accompagner la publication de ces études d'un message d'aide à la lecture et travailler à la sensibilisation des étudiants à répondre aux enquêtes, notamment avec les responsables de formation.

On aborde ainsi la nécessité de créer un lien avec les diplômés (exemple de l'ADUM avec les docteurs). Il faut faire de gros efforts pour garder le contact. Et cela varie selon les disciplines. Le problème se pose du partenariat avec les associations d'anciens, et de l'anonymat des données : les répondants doivent pouvoir choisir que leurs réponses soient ou non transmises.

b) Sur un plan plus politique, la réflexion a porté sur l'avenir des observatoires et nos relations avec la tutelle (MEN, DEPP, DGES...).

- Par rapport aux enquêtes nationales actuellement menées, **le problème** n'est pas tant qu'elles soient nationales mais plutôt **qu'elles soient pilotées par le MEN de façon centralisée**. En effet, il n'est tenu compte d'aucune de nos remarques quant aux variables utilisées dans les questionnaires, variables définies et utilisées par les OVEs au cours des rencontres passées (Caen et Lille). Le questionnaire devient tributaire de l'outil ce qui est exactement l'inverse de ce que l'on attend et les observatoires sont transformés en presse-boutons.

- **Boycotter les enquêtes pour quelques uns, participer pour les autres.**

Le sentiment général est plutôt à la participation : il faut que les OVEs deviennent rapidement une force de propositions, au moins à deux niveaux :

Au niveau de la tutelle, si elle met en place des enquêtes, **il faut participer à l'élaboration de ces questionnaires** et y réfléchir rapidement car la mise en place d'enquêtes (en particulier sur les Masters) peut être décidée prochainement...

Les participants à cet atelier ont également exprimé leur inquiétude et leur réserve par rapport au portail étudiant/IPSES. Tous ont exprimé l'urgence extrême à régir collectivement sur les enquêtes nationales qui vont alimenter le dit portail sans que les OVEs n'aient un droit de regard sur les données. Par delà cette question, il apparaît indispensable de garder la maîtrise des informations livrées au grand public issues des enquêtes.

Au niveau de l'établissement, il faut que les OVEs soient une force de propositions et de réflexion alternatives à la tutelle : un outil de pilotage et de veille statistique du président, un organisme capable de proposer d'autres indicateurs que ceux de la LOLF ou des CQD...sans pour autant devenir un simple acteur administratif.

En conclusion de cet atelier, la réponse aux interrogations des participants semble passer entre autre par la création d'une association (*elle a été créée l'après – midi du même jour*).

Une des missions de cette association pourrait être le pilotage d'actions de formations à destination des personnes en charge des enquêtes en s'appuyant sur des partenaires privilégiés tels que le GTES/CEREQ ou encore l'AMUE (Nous avons d'ores et déjà une proposition d'atelier ou de journées de formation de la part du CEREQ).

Par ailleurs, il apparaît nécessaire de coordonner les enquêtes nationales du CEREQ avec celles du local afin d'éviter un télescopage des opérations (problème de calendrier).

L'intérêt de cette association est aussi d'être une force de propositions auprès de la tutelle et de réflexion auprès de nos établissements.

Atelier n°2 :
les conditions de vie des étudiants et la réussite universitaire

animateur : G. Houzel, président de l'OVE national

1. Présentation de l'OVE national (structure, rôle, équipe, travaux...)

L'Observatoire national de la Vie Etudiante a été créé en 1989 par le ministre de l'Education nationale. Il est animé par un Conseil composé de membres des organisations syndicales représentatives des étudiants, de leurs mutuelles, de personnalités de l'enseignement supérieur et de représentants des collectivités territoriales. Le Comité scientifique, composé de chercheurs choisis au sein de l'Université et de grands organismes de recherche, dirige les études réalisées par l'Observatoire ou à son initiative et contrôle leur qualité. Le Conseil et le Comité Scientifique s'appuient sur le travail d'une équipe opérationnelle qui assure le fonctionnement au quotidien de l'Observatoire. Cette équipe se compose d'un chargé de mission, de deux ingénieurs d'études, d'une secrétaire titulaires et d'une chargée de communication réalisant des vacations.

L'élément central de son dispositif d'observation est son enquête triennale, sans équivalent en France, sur les conditions de vie des étudiants. Les résultats de ces enquêtes peuvent donner lieu à des approfondissements thématiques et régionaux, au travers de partenariats locaux (CROUS, universités, collectivités territoriales, etc.). L'OVE réalise tous les trois ans une enquête nationale auprès d'un échantillon aléatoire d'un vingtième (un quinzième pour la dernière édition) des étudiants inscrits dans chaque université (IUT inclus), et remis aux élèves d'un échantillon raisonné de classes supérieures de lycée (CPGE et STS publiques).

Les questionnaires sont adressés par voie postale afin, entre autres, de ne pas exclure les étudiants les moins assidus, notamment les étudiants salariés dispensés d'assiduité. Le taux de réponses utilisables a jusqu'ici dépassé 30% des étudiants ainsi interrogés. Pour garantir une meilleure représentativité, les données brutes sont pondérées par la DEPP à partir des informations qu'elle centralise sur les inscriptions effectives dans les établissements. Cette enquête aborde tous les aspects de la vie étudiante : ressources et dépenses, concurrence entre le travail rétribué et les études, logement, autonomie par rapport à la famille, alimentation, santé, conditions d'études, techniques d'études, loisirs et pratiques culturelles, etc. La dernière édition de l'enquête est celle de 2006, malgré le mouvement du CPE, a recueilli les 30% habituels de réponses exploitables. Pour la première fois, l'OVE est passé à la saisie optique du questionnaire, faisant ainsi gagné un temps considérable aux traitements de l'enquête. Les premiers résultats sont attendus pour le premier trimestre 2007.

Jusqu'à présent, à chaque édition de l'enquête, le champ retenu a associé aux étudiants d'Université (IUT inclus) les élèves de classes supérieures de lycée. A partir de cette 5^{ème} édition, sont également enquêtés les élèves d'écoles d'ingénieurs et pour la première fois en ligne. En 2005, les élèves inscrits dans un établissement dépendant du ministère de la culture et de la communication ont été interrogés. Il est prévu d'étendre à terme le champ de l'enquête à l'ensemble des établissements de l'enseignement supérieur et de passer à l'Internet. Les résultats de l'enquête sont mis à la disposition du public, en premier lieu sous forme de numéros thématiques du périodique OVE Infos mais l'OVE envisage en plus, pour la première fois, la publication d'une chronique qui retracerait 50 ans de vie étudiante fondée

non seulement sur la comparaison des différentes éditions de l'enquête (de 1994 à 2006) mais aussi sur les travaux antérieurs portant sur les conditions de vie étudiantes.

L'OVE est conscient de la faible représentativité de la population des étudiants étrangers dans l'enquête triennale et cela pour 2 raisons : d'une part le mode d'administration des questionnaires par voie postale introduit un biais en amont du fait de la plus grande mobilité des étrangers et d'autre part le questionnaire en français peut constituer un second biais pour ceux qui ne maîtrisent pas suffisamment la langue. C'est pourquoi l'OVE a réalisé en coopération avec un laboratoire de l'Université Paris 8, une enquête spécifique sur les étudiants étrangers. Cette enquête interroge par questionnaire, complétés d'entretiens en face à face, des étudiants étrangers résidant depuis moins de 3 ans en France parmi un ensemble d'universités représentatives au niveau national des nationalités observées sur le territoire.

L'Observatoire national de la vie étudiante a confié au CIDEM une enquête sur les politiques de vie étudiante des universités. Il s'agit d'établir un état des lieux des orientations et initiatives des universités pour l'ensemble des aspects de la vie étudiante. Thème par thème, l'objectif est de disposer d'un ensemble de repères nationaux. Transversalement, des typologies seront proposées afin d'identifier comment des facteurs de taille, de discipline, de géographie ou autres peuvent être liés aux pratiques. Une série de bonnes pratiques innovantes sera également mise en valeur. Ce travail doit faire l'objet d'un ouvrage disponible en début de l'année prochaine.

Tous les ans, l'OVE organise un concours national destiné à encourager les recherches sur les conditions de vie des étudiants par les étudiants eux-mêmes. Depuis 1990, il a récompensé chaque année des travaux qui ont ainsi bénéficié d'un prix variant de 305 € à 4000 €. Ce concours est ouvert à tous ceux qui ont soutenu avec succès un mémoire (d'un niveau au moins égal à la maîtrise) ou une thèse ayant pour objet les conditions de vie étudiante, quelles que soient les disciplines et quel que soit l'aspect étudié.

L'OVE envisage en plus du concours de lancer un projet de financement de bourses doctorales, afin de favoriser l'engagement et l'achèvement dans de bonnes conditions de thèses susceptibles de faire progresser la connaissance dans des domaines relevant de sa mission. Ces bourses seront versées non pas sous forme de rémunération mais sous celle d'attribution d'un prix pendant une durée de 3 ans.

L'OVE travaille aussi à rassembler et synthétiser l'information disponible. Dans cette optique et pour faire le bilan des travaux réalisés sur un thème, l'OVE fait établir des états des savoirs comme cela a été récemment fait pour les étudiants étrangers en étude préalable à l'enquête.

L'OVE est désormais un organisme reconnu à qui les pouvoirs publics font souvent appel pour ce qui touche à la vie étudiante. Exemple du groupe de travail DEP-INSEE-OVE réunit pour établir un référentiel sur le budget étudiant, consultation du député Wauquiez sur la santé des étudiants, rapport logement ...

2. Les déterminants de la réussite

L'enquête *Conditions de vie* présente des limites pour l'étude de la réussite : en effet, elle porte uniquement sur les survivants. On mesure donc plus l'échec relatif, plus celui du retard accumulé.

Elle permet néanmoins d'identifier ce qui compromet ou facilite la réussite (telle que définie précédemment) dans l'enseignement supérieur.

Le phénomène de l'échec est complexe puisque les effets sont multiples : on sait qu'il est variable selon le type d'études suivies (sélection à l'entrée, difficulté des études...), que les étudiants des classes populaires ont des plus faibles taux de réussite (notamment parce qu'il exercent plus souvent des emplois salariés non intégrés aux études, moins d'héritage culturel aussi...). Il est donc nécessaire d'isoler les caractéristiques les unes indépendamment des autres. [Pour mieux identifier l'effet propre de ces caractéristiques la méthode utilisée est une méthode de régression logistique. Cette méthode permet d'isoler l'effet propre d'une variable en neutralisant les effets respectifs des autres variables intégrées au modèle.]

On identifie les facteurs influant sur la réussite en raisonnant « toutes choses égales par ailleurs » :

- **Origine sociale** (revenu parents): On constate un effet propre du revenu des parents sur la réussite des étudiants placés à égalité, notamment, du point de vue du niveau d'études des parents et du niveau d'exercice d'une activité rémunérée.

De plus, on note que la réussite est plus associée aux conditions matérielles familiales qu'au niveau de diplômes des parents, qui lui n'a pas d'influence. [Cela ne signifie pas que les acquis parentaux n'ont pas d'influence mais ils interviennent en amont sur les parcours scolaires].

- **L'héritage de l'enseignement secondaire** (mention au bac, type de bac et retard au lycée) : Les chances de succès dans le supérieur sont d'autant plus élevées si les étudiants ont réussi leur sortie de l'enseignement secondaire (probabilité de réussir totalement son 1er ou 2ème cycle est 3 fois plus grande avec une mention très bien plutôt que passable et 2 fois plus grande pour un étudiant qui a un bac général par rapport à celui qui a un bac technique ou professionnel.

Proba réduite d'1/4 avec un an de retard au bac, d'1/3 pour deux ans ou plus pour les étudiants qui ont obtenu un bac avec mention passable).

- **Organisation de vie studieuse** (assiduité, fréquentation de la bibliothèque, respect d'un emploi du temps strict, restauration) : On ne constate pas d'effet de l'organisation du travail sur la réussite (les étudiants révisant régulièrement leurs cours ne se distinguent pas de ceux qui ne révisent qu'à l'approche des examens). En revanche, la fréquentation des bibliothèques, le respect strict d'un agenda, certaines dispositions prises à l'égard de l'hygiène de vie (les non fumeurs, étudiants qui déjeunent régulièrement au RU), sont associés à des probabilités plus élevées de succès. La non assistance aux cours, au-delà d'un certain seuil (+ de 20% d'enseignements manqués, a des effets sur la réussite.

- **La sélection des loisirs** (tv): On n'observe pas, à égalité du niveau d'études, de lien entre la réussite et le choix de ses sorties (discothèque vs musée).

Cependant on constate que les étudiants qui regardent la télévision tous les jours réduisent leurs chances de réussite de 7%.

- **L'activité rémunérée** : Lorsque l'activité rémunérée est non intégrée aux études et exercée au moins à mi-temps et au moins 6 mois par an, les probabilités de réussite totale sont réduites de près de 30%. De plus, on constate que ce processus de dégradation des chances scolaires est cumulatif : l'activité rémunérée accroît l'échec et l'échec accroît en retour les risques d'exercer un emploi concurrent des études.

3. Questions-Réponses

- Est-il possible d'avoir accès aux données de l'enquête Conditions de vie ?

L'OVE national a engagé des démarches pour mettre ses données à disposition via le centre Maurice Halbwachs qui appartient au réseau Quételet dans le but de faciliter leur accès.

- Quel est le logiciel de saisie optique utilisé dans l'enquête ?

Il s'agit du logiciel Eyes & Hands FORMS5 (après renseignement pris auprès de l'IFOP).

- Lien OVE-Ministère (IPSES) et liens OVE-OVE locaux ?

L'OVE national n'a pas été consulté sur le portail IPSES. Le ministère n'a jamais incité l'OVE à tisser des liens particuliers avec les OVE locaux ou à s'investir sur leurs sujets de prédilection.

Cela dit, l'OVE rencontre, entretient des relations et échange avec les OVE locaux. Nous avons d'ailleurs édité voilà peu de temps un annuaire les recensant tous, qui pourrait être enrichi à l'avenir.

Et, malgré la modestie de nos moyens, si les OVE locaux souhaitent s'appuyer sur l'OVE national pour donner une meilleure visibilité à leurs travaux et accroître l'échange de pratiques, nous serions certainement motivés à l'idée de développer les outils nécessaires à cette fin.

→ Demande formulée par l'OVE de Caen de constituer les échantillons représentatifs de manière régionale et non plus aléatoire. Il s'agirait de s'assurer que chaque région française est correctement représentée dans l'échantillon national. G-Houzel répond que cette requête sera prise en compte.

→ Demande formulée par l'OVE de Toulouse le Mirail de compléter les questionnaires par une analyse plus qualitative (Ex : Entretiens dirigés). Selon G-Houzel, c'est dans cette perspective que l'Observatoire National propose de financer certains projets de thèses relatifs aux conditions de vie ou à la réussite universitaire ; lesquels sont l'occasion d'enrichir le travail déjà effectué, dans le cadre des questionnaires, par une analyse plus intensive. (Ex : Etude d'un doctorant sur les étudiants handicapés.)

→ Mise en cause du principe de tombola, organisée auprès des répondants du questionnaire, et qui est susceptible de constituer un biais statistique. G-Houzel ne remet pas en cause la possibilité d'un biais statistique, mais s'efforce de le nuancer en soulignant que toutes les enquêtes triennales de l'Observatoire National ont été réalisées de la sorte (« *S'il y a un biais, au moins il est stable.* »). Du reste, ce principe d'organisation d'une tombola afin de récompenser les étudiants répondants, lui semble d'autant moins contestable qu'il a été approuvé par J.C-Passeron, en tant que Président du Conseil Scientifique de l'OVE et initiateur du premier questionnaire de l'enquête triennale de 1994.

Atelier n°3
**"Nouveaux parcours d'orientation et aide à l'insertion :
la construction progressive du projet professionnel"**

Animateur : Jean-Louis Hermen

En introduction, Jean-Louis Hermen expose un double constat :

- macro économique :

Modèle de transition école/emploi³ : 4 modèles qui induisent processus d'insertion professionnelle différents :

- japonais : à transition directe, recrutement direct dans les écoles (partenariat fort entre école et entreprise).
- allemand (dual) : à transition régulée, partenariat entre école et entreprise avec le système d'alternance, en baisse mais qui concerne encore 70% d'une classe d'âge
- français : à transition décalée, formation puis emploi, le baccalauréat étant l'élément structurant, à l'inverse du modèle allemand 70% d'une classe d'âge passe par la formation initiale, le processus d'insertion sociale commence à être intégré dans le système éducatif mais pas assez. Processus d'insertion plus lent (2/3 ans pour qu'une promotion d'un diplôme de l'enseignement supérieur soit à 90% absorbée par le marché de l'emploi). Problématique que l'on retrouve dans les pays latins.
- anglo-saxon/américain : transition dérégulée, phases successives d'emploi et de chômage donc processus d'insertion relativement lent

Le système français peut donc induire une lenteur dans le processus d'accès à l'emploi. Impact de ce modèle mais on ne peut ignorer le rôle primordial de l'état du marché du travail, de la transformation de l'emploi et des politiques de main d'œuvre.

- micro économique : malgré la forte implication des SUIO et des COP pour la construction du projet professionnel, cela reste insuffisant. Comment aider à construire un projet professionnel en terme de masse ?

La question qui se pose est : quelle place et quel rôle les OVE peuvent-ils occuper dans cette nouvelle approche ? Quelle place et quel rôle des observatoires pour la mise en oeuvre de ce nouveau modèle d'accompagnement progressif ?

Les principaux apports du débat sont les suivants :

Concept canadien intéressant de portfolio : l'étudiant va se construire du savoir et des compétences.

Aider l'étudiant à concevoir au cours du temps son projet professionnel : l'accent doit être mis sur certaines capacités : être capable d'analyser, de réfléchir, de sélectionner, d'argumenter.

A Toulouse¹, projet de création d'un e-portfolio, le portfolio apporte la verticalité : implication de l'étudiant, le public retenu n'est pas encore déterminé, peut être L2.

Construction d'un référentiel de ce portfolio : analyser le fonctionnement du système formation/emploi, réfléchir sur les informations, les documents fournis par l'université, sélectionner parmi les différents métiers, argumenter par rapport aux futurs employeurs.

³Cf. sur ce sujet le rapport de J. GAUDE (BIT – Genève) sur le resserrement du lien entre formation initiale et entreprise.

Les observatoires peuvent aider à la mise en oeuvre de cette nouvelle approche.
Approche qui va "révolutionner" le fonctionnement universitaire : associer des crédits à cet outil donc intégrer dans le cursus

Doute sur la transition décalée par rapport au suivie de cohorte : parcours complexe. Une étude CEREQ sur les parcours de formation montre que la sortie de l'enseignement supérieur n'est pas fixe : retour dans l'enseignement supérieur ultérieurement, ce qui permet la constitution d'une compétence complémentaire.

Evolution de la vision du marché du travail : les parcours ne sont plus linéaires, les jeunes diplômés adoptent un comportement rationnel : ils passent d'un CDD à un autre pour avoir de l'expérience professionnelle.

Le problème par rapport à la construction progressive du projet professionnel est la prise en compte du marché du travail qui est en évolution constante, il faut donc préparer les étudiants à « l'incertitude ».

Le rôle des observatoires est de mettre en évidence que dans certaines filières, seule une partie des diplômés travaillera directement dans le domaine de cette filière.

Par ailleurs, le constat actuel est que la France tend de plus en plus vers le modèle anglo-saxon (à transition dérégulée).

Evolution constatée par rapport à la formation continue : la durée de retour aux études est passée de 10 à 5 ans (notion de formation tout au long de la vie), on se forme une première fois, on travaille puis on revient se former...

Les Observatoires peuvent montrer la diversité des parcours et des pratiques professionnelles : on ne se forme pas sur une qualification, vision de l'après-guerre encore portée par les parents. L'ouverture très large après le diplôme, l'insertion en dehors du champ direct du diplôme ne signifient pas forcément un échec.

Les diplômés se constituent une identité professionnelle de base avec la formation initiale qu'ils complètent par des compétences professionnelles ensuite.

En effet, nous ne sommes plus dans un système de carrière verticale mais de carrière nomade : le premier temps de vie professionnelle est stratégique, on n'hésite pas à quitter un CDI pour un CDD si l'emploi est plus plaisant.

Le projet professionnel doit être dans une logique dynamique : c'est en rencontrant l'environnement qu'on va avoir envie.

La construction du projet professionnel est inhérente aux objectifs et missions des SUIO, on oublie souvent le volet aide à l'insertion professionnelle des SUIO.

Concept de projet professionnel existe depuis longtemps, ce qui est innovant c'est de l'intégrer dans le LMD, nécessité d'une harmonisation à toutes les universités.

Dans certaines universités, les étudiants de 1^{ère} année ont un enseignement axé sur leur projet : cela permet de donner du sens à sa formation, l'objectif étant d'amener les étudiants en L2 à concrétiser leurs choix pour leur orientation.

Rôle des observatoires est d'apporter des informations concrètes, du vécu.

Les observatoires ont à trouver un rôle et une identité dans ce travail en partenariat avec le SUIO et les partenaires extérieurs (en s'appuyant par exemple sur le travail mené par les centres de bilan de compétences).

Enquêtes d'insertion : pour modéliser il faut partir de l'insertion "définitive" (n+3, +5) et repartir en arrière pour montrer que tout est ouvert : parcours variés et beaucoup moins linéaires.

Travail également mené avec les acteurs de l'enseignement secondaire pour faire le lien entre le lycée et l'université.

L'idée du portfolio (ou toute autre initiative) pour fonctionner doit vivre dans la communauté, en effet pour qu'une démarche de ce type aboutisse il faut qu'elle soit portée par toute la structure universitaire.

L'identité professionnelle ne se fait pas dans la formation mais dans l'emploi, les Observatoires pourraient faire des analyses en termes de parcours individuels et recueillir ainsi des expériences de vie, des témoignages, l'approche qualitative est à développer dans les observatoires.

Les observatoires sont à la limite du quantitatif et du qualitatif, la construction d'un outil en partenariat avec le SUIO pourrait être envisagée.

Rôle des observatoires est de donner une meilleure connaissance sur qui rentre à l'université. Public qui rentre à l'université n'est plus le même : de plus en plus y entrent par défaut donc construction du projet professionnel plus difficile.

Travail sur la masse qui entre par défaut : intéressant de travailler sur motivation, pourquoi telle filière, question sur renoncement à l'entrée en université.

Meilleure connaissance des parcours à l'intérieur de l'université

Problème de l'appropriation des données des observatoires : sentiment profond que les politiques ne les utilisent pas, et pourtant les outils et les connaissances existent.

Contact avec tous les enseignants chercheurs qui ont monté une formation professionnelle, s'appuyer sur eux pour partager l'expérience

Evolution du rôle des enseignants : avec la mise en place du LMD et du supplément au diplôme, les enseignants doivent traduire en termes de compétences les enseignements qu'ils délivrent aux étudiants, mener une réflexion sur la pédagogie, connaître les métiers, s'approprier les parcours de formation : méconnaissance des enseignants non impliqués, besoin de support.

L'arrivée de la VAE à l'université a également changé le rôle des enseignants : sa mise en place nécessite un travail inverse de la part des enseignants.

De la même façon les enseignants doivent être associés à la construction du projet professionnel.

Reste un problème majeur : la carrière des enseignants est toujours axée sur la recherche...

Mardi 15h45

L'Extranet et le projet de portail des Observatoires

Jean-Michel Nicolas et Sandra Dos Santos présentent le bilan de l'**extranet**.

A l'origine, c'est un outil de communication développé pour que les membres des Observatoires puissent échanger. L'extranet a été mis en place en mai 2005. Son développement a coûté 2600€, et 24 structures ont cotisé, à raison de 100€ chacune : le bilan financier se solde donc par un léger déficit.

Au quotidien, l'extranet est géré par Sandra Dos Santos. Fin janvier 2005, 32 personnes étaient inscrites. Les journées du Mans ont eu pour conséquence un passage des adhérents à 52 et une certaine appropriation de l'outil. L'activité a ensuite décliné jusqu'aux débats suite à la mise en place du système IPSES : le nombre d'inscriptions n'a pas augmenté, mais les connexions sont plus fréquentes.

Avec ces journées de Toulouse, le nombre des inscrits devrait être porté à 72-80.

En revanche, on constate la coexistence de deux populations, une minorité qui s'exprime régulièrement et une majorité qui se contente de consulter. Par ailleurs il est apparu un certain détournement de l'outil par rapport aux procédures prévues puisque le rôle du forum a été repris par des échanges à partir des actualités.

L'expérience montre qu'il est plus intéressant pour tout le monde que les participants soient clairement identifiés par un nom sans ambiguïté et autant que possible par leur photo.

A la suite de ce bilan, les intervenants souhaitent que d'autres membres du groupe puissent prendre en charge l'extranet.

Concrètement, le travail quotidien consiste à valider les demandes d'inscription, les actualités, les documents en téléchargements, les liens sur lesquels pointer. Il faut également résoudre certains problèmes de détail (changement de pseudo, aménagements de modules...). La charge de travail est irrégulière et correspond à un jour par mois en moyenne.

Sandra est remerciée pour son travail au service de la communauté des observatoires.

Quelques échanges ont pour objet la reprise de l'extranet, considéré comme un forum indispensable, par l'association.

Etienne Romain se propose pour reprendre la gestion technique de l'extranet, qui serait alors placée sur un serveur géré par un hébergeur militant comme celui qui héberge le serveur de « Sauvons La Recherche ». Le logiciel appartient au domaine public, le développement est acquis, les frais financiers qui interviendront par la suite sont donc limités : acquisition d'un nom de domaine, et location de l'espace sur le serveur. Etienne Romain est chargé de proposer une mise en œuvre de ce transfert, étant compris que la gestion de l'extranet ne se limite pas aux aspects techniques.

Le second point abordé est la **création d'un portail des observatoires**. Ce point avait été abordé lors des journées précédentes. L'apparition d'IPSES le remet en question. Il est cependant remarqué que F. Nicol a bien précisé que les fonctions d'IPSES ne seraient remplies que lorsque ce site permettrait de pointer vers d'autres où les informations seraient détaillées et explicitées. Par ailleurs l'existence d'IPSES pourrait constituer un point d'entrée, au service duquel le ministère mettra des moyens en communication, pour rediriger des visiteurs sur le portail des observatoires.

Le débat porte ensuite sur les données actuellement mises en lignes. Elles visent rarement un grand public, dans leur présentation (plutôt un public de politiques internes à l'université et de professionnels) même si elles sont accessibles à tous.

Par ailleurs un certain nombre d'observatoires n'envisagent pas de refaire leurs documents pour les rendre accessibles à ce grand public.

Cependant, pour d'autres, il faudrait repenser l'aspect de la présentation pour un public large (vulgarisation) en proposant des outils d'explication et des fiches de vulgarisation.

Le portail lui même est un site très simple qui permettrait de donner accès à l'information disponible sur d'autres sites. Il comporterait des moteurs de recherche (géographiques, par type de diplôme..), on peut y ajouter une série de « brèves » annonçant l'actualité des publications, et une autre série de brèves sur la vie du réseau des observatoires. Ce portail pourrait/devoir être un outil fédérateur et valorisateur des observatoires.

Le principe d'un portail semble adopté. Il faudra créer un groupe de travail, chargé d'étudier une série de questions : problèmes techniques, problèmes de coûts, charte graphique, harmonisation des pages sur lesquelles le portail va pointer, organiser le renvoi aux études actuelles. Etienne Romain accepte de se charger des aspects techniques.

Cependant, il semble que pour mettre sur pied ce projet il faudra à terme harmoniser (et non uniformiser) nos démarches. L'association ne part pas à zéro puisque, depuis deux ans, on dispose grâce au travail sur les variables et les indicateurs d'un socle commun encore trop peu employés. En outre, les observatoires ont une autre plus value à faire jouer en communiquant sur les répertoires d'emploi qu'ils constituent. Il serait bon, dans cet esprit, que le portail puisse mettre à disposition des visiteurs un mini-guide d'accompagnement et de lecture.

En conclusion, les participants actent :

- la migration de l'extranet vers un nouveau serveur sous la responsabilité de l'association, avec une échéance pour l'automne 2007
- le principe d'un portail dont la maquette pourrait être présentée à l'automne 2007.

Il faudra mettre en place une commission pour mettre en œuvre ces outils de communication sur l'internet.

Ces résolutions sont adoptées à l'unanimité.

Marc Boudier passe ensuite à la conclusion de ces 3èmes journées nationales des Observatoires en demandant aux responsables des ateliers de produire des comptes rendus qui seront ensuite diffusés en ligne sur l'extranet. Toutes les contributions complémentaires sont bienvenues.

En ce qui concerne la prochaine réunion, il est convenu de l'organiser à l'automne prochain. Le lieu reste à déterminer, sachant que les représentants de Lyon (situation plus centrale, donc plus accessible pour la majorité des membres) et de Nice vont chacun étudier la possibilité de cette organisation.